

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DOUBS BFC

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Séance du 26 février 2026

Délibération n°32

Nombre de membres en exercice : 30

Nombre de membres présents ou représentés : 24

Nombre de votants : 24

Vote pour : 24

Vote contre : 0

Abstention : 0

Date de convocation : 17 février 2026

Collèges	Titulaires		Pré.	Rep.	Pouvoir à :
Conseil Départemental du Doubs, du Jura et du Territoire de Belfort	ALPY Philippe	CD25	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	BEAUDREY Bruno	CD25	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	MICHAUD Jean-Paul
	BILLOT Olivier	CD25	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	BRAND Marie-Paule	CD25	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	GUYEN Chantal
	CHOUX Monique	CD25	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	DALLAVALLE Claude	CD25	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	GUYEN Chantal	CD25	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	MAIRE DU POSET Thierry	CD25	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	MATOCQ-GRABOT Albert	CD25	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	ROGEOZ Florence	CD25	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	TISSOT-TRULLARD Géraldine	CD25	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	HAHLEN Sandra	CD39	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	PRESSE Françoise
	MOLIN René	CD39	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	GUY Hervé
Communautés d'agglomération, urbaines	BARTHELET Catherine	CUGBM	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	BODIN Nicolas	CUGBM	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	BARTHELET Catherine
	LIME Christophe	CUGBM	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	PRESSE Françoise	CUGBM	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	MICHAUD Jean-Paul	CUGBM	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	BOURQUIN Martial	PMA	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	FROEHLY Patrick
	FROEHLY Patrick	PMA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	SAUMIER Claude-Françoise	PMA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
GUY Hervé	ECLA	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		
Communautés de communes	ALPY Philippe	CC Frasne Dugeon	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	FAIVRE-PIERRET Jean-Louis	CC Doubs Baumois	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	JOUVIN Christophe	CC Loue Lison	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	BOUVERET Jean-Yves	CC Lacs et Montagnes du Haut Doubs	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	BRAND Christian	CC Sancey Belleherbe	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	PETIT Laurent	Haut Jura Arcade Communauté	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
	ROGNON Catherine	CC Val de Morteau	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ALPY Philippe
Commune	BARCELO Maud	Auxonne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

OBJET : RETROCESSION TOTALE – ACQUISITION JAULT – MONTCHANIN – OP 981

Rétrocession totale de l'acquisition Jault dans le cadre de la rétrocession totale de l'opération n°981 intitulée "Acquisition du bâtiment de l'ancien cinéma "le Variété"

Suivant acte de vente du 1er décembre 2023, l'EPF a acquis, pour le compte de la Commune de Montchanin une parcelle sise à Montchanin (71), cadastrée section L n°141 et d'une contenance de 16a 53ca.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 86 915 euros.

Par délibération du 23 décembre 2025, la Commune de Montchanin (71) a fait connaître son souhait de voir rétrocéder ce bien au profit de COOP HABITAT BOURGOGNE et PROCIVIS BOURGOGNE SUD ALLIER ou toute personne physique ou morale qui se substituerait.

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune de Montchanin (71) en date du 8 février 2024 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée "Acquisition du bâtiment de l'ancien cinéma "le Variété" dans le cadre d'une opération d'habitat. Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune de Montchanin (71) s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

France Domaine a émis un avis en date du 24 juin 2025 référencé 2025-71310-41764.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix d'acquisition hors taxes de 86 915 euros au profit de COOP HABITAT BOURGOGNE et PROCIVIS BOURGOGNE SUD ALLIER ou toute personne physique ou morale qui se substituerait.

Par ailleurs, le reste à charge sera appelé par l'EPF auprès de la commune de MONTCHANIN pour solder le portage.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 12-1 du règlement intérieur de l'EPF).

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION
après en avoir délibéré**

AUTORISE

- **la Directrice générale à signer l'acte de rétrocession en application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur de l'EPF.**

Pour extrait conforme,

Le Président,

Philippe ALPY

